

Régie Intermunicipale du Centre Sportif et Communautaire de Brandon

Procès-verbal de la **séance ordinaire** de la Régie Intermunicipale du CSCB, tenue à la Salle des Administrateurs du 155 rue Saint-Gabriel à Ville de Saint-Gabriel, **ce 22 octobre 2015, à 20 h 00**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

- Gaétan Gravel, Ville de Saint-Gabriel
- Céline Cloutier, Municipalité Saint-Gabriel-de-Brandon
- Manon Rainville, Municipalité Saint-Gabriel-de-Brandon
- Simon Leduc, Municipalité de Mandeville
- Denis Gamelin, Municipalité Saint-Cléophas-de-Brandon
- Yves Morin, Ville de Saint-Gabriel

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS À LA RENCONTRE :

- Responsable de la maintenance, Michel Yanakis
- Secrétaire-Réceptionniste, Gabrielle Malo-Bibeau
- Technicienne en administration, Mélissa Tellier
- Directrice générale et secrétaire trésorière, Stéphanie Marier
- Responsable de la piscine, Lynn Bourgeois

PUBLIC QUI ASSITE À LA RENCONTRE : XX personnes

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE ET PRÉSIDENT

264-10-2015 2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents forment quorum sous la présidence de Madame Manon Rainville, mairesse de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon.

Il est proposé par Gaétan Gravel
Appuyé par Céline Cloutier
Et résolu :

QUE la séance ordinaire de la Régie du CSCB de ce 22 octobre 2015, soit et est ouverte à compter de XX h00.

Adoptée à l'unanimité

265-10-2015 3. ADOPTION ET SUIVI DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Yves Morin
Appuyé par Denis Gamelin
Et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire de ce 22 octobre 2015, soit et est adopté, en laissant le **VARIA ouvert**.

Adoptée à l'unanimité

4. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

266-10-2015 4.1 SÉANCE ORDINAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2015

Il est proposé par Gaétan Gravel
Appuyé par Yves Morin
Et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 septembre 2015, soit et est adopté, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

5. FINANCES

5.1 DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 21 OCTOBRE 2015

La technicienne administrative, Mélissa Tellier, dépose l'état des revenus et dépenses au 21 octobre 2015.

267-10-2015 5.2 COMPTES À PAYER AU 21 OCTOBRE 2015

Il est proposé par Céline Cloutier
Appuyé par Gaétan Gravel
Et résolu :

QUE les comptes à payer au 21 octobre 2015, des chèques numéros 1971 à 2010 totalisant **24 616.36\$** soient et sont adoptés.

QUE les retraits directs effectués au 21 octobre 2015, représentant 22 transactions pour un montant **45 972.71\$** soient et sont adoptés.

QUE l'administratrice Céline Cloutier et la directrice générale Stéphanie Marier, soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

268-10-2015 6.1 CALENDRIER 2016

Il est proposé par Simon Leduc
Appuyé par Yves Morin
Et résolu :

QUE les séances ordinaires du conseil des membres de la Régie Intermunicipale du Centre Sportif et Culturel de Brandon se tiendront le quatrième jeudi de chaque mois de l'année 2016, à la Salle des administrateurs du Centre Sportif et Culturel de Brandon situé au 155 de la rue Saint-Gabriel, à compter de 20h00, en tenant compte cependant de ce qui suit :

QUE compte tenu des vacances estivales et/ou des congés fériés, soient apportés des changements quant à la date de la tenue des rencontres des mois de juin, juillet, août et décembre 2016, tel que plus amplement détaillé dans le calendrier qui suit :

28 janvier	25 février	24 mars
28 avril	26 mai	16 juin
00 juillet (retrait)	11 août	
15 septembre		
27 octobre	24 novembre	
15 décembre		

QUE les membres de la Régie Intermunicipale du Centre Sportif et Culturel de Brandon acceptent le calendrier 2016 des réunions, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

269-10-2015 6.2 ACHAT-HABILLEMENT

ATTENDU QUE le centre sportif offre le service traiteur dans la salle et lors des réceptions les employés doivent avoir un habillement convenable pour servir les clients.

ATTENDU QUE nous souhaitons différencier les employés des clients.

Il est proposé par Simon Leduc

Appuyé par Céline Cloutier

Et résolu :

QUE les membres de la Régie Intermunicipale du CSCB acceptent l'achat d'uniformes et de vêtements à l'image du CSCB afin de mettre en évidence les employés et qu'un montant de 600\$ taxes en sus soit octroyé.

Adoptée à l'unanimité

270-10-2015 6.3 GRILLE SALARIALE – AJUSTEMENT

ATTENDU QUE la grille salariale doit être ajustée pour la saison 2015-2016.

Il est proposé par Gaétan Gravel

Appuyé par Yves Morin

Et résolu :

QUE les membres de la Régie Intermunicipale du CSCB autorisent le changement de la nouvelle grille salariale proposée.

Adoptée à l'unanimité

271-10-2015 6.4 EMBAUCHE - RESSOURCES

Il est proposé par Céline Cloutier

Appuyé par Gaétan Gravel

Et résolu :

QUE les membres de la Régie Intermunicipale du CSCB acceptent l'embauche des nouvelles ressources suivantes :

Mélanie Riverin : Poste de sauveteur

Faye Massé : Poste de sauveteur et responsable des activités physiques

Suzie Goupil : Poste à l'entretien ménager

Adoptée à l'unanimité

272-10-2015 6.5 RENOUELEMENT – SERVICE COMPTABLE

ATTENDU QUE l'entreprise comptable de Martine Gauthier, CPA, CA offre un excellent service auprès du Centre Sportif et Culturel de Brandon.

Il est proposé par Céline Cloutier

Appuyé par Simon Leduc

Et résolu :

QUE les membres de la Régie Intermunicipale du CSCB autorisent de procéder à la nomination de la firme Martine Gauthier, CPA, CA comme auditeur de la Régie du CSCB et la réfection du rapport des états financiers sur SESAM pour l'année 2016.

Adoptée à l'unanimité

273-10-2015 6.6 AUTORISATION – PORTAIL MUNICIPAL

ATTENDU QUE le PGAMR est un portail transactionnel sécurisé qui vise à rendre accessible le plus grand nombre possible de prestations électroniques de services (PÉS) des différents ministères et organismes qui transigent avec le réseau municipal et ses organismes régionaux. Il comporte un environnement opérationnel et un environnement informationnel. Nous utilisons le portail municipal à des fins de gestion pour la Régie intermunicipale du CSCB.

Il est proposé par Gaétan Gravel

Appuyé par Yves Morin

Et résolu :

QUE les membres de la Régie Intermunicipale du CSCB autorisent Mme Stéphanie Marier, directrice générale à créer un compte au nom de la Régie Intermunicipale du CSCB, afin que celle-ci puisse déposer les documents nécessaires au bon fonctionnement en tant qu'identité municipale.

Adoptée à l'unanimité

274-10-2015 6.7 SALLE – SANTÉ À COEUR VIACTIVE

ATTENDU QUE *Santé à cœur D'Autray-Matawinie* est une association à but non lucratif qui par le biais des diverses activités sportives qu'elle propose à ses membres, en majorité des seniors, œuvre au quotidien au maintien de leur santé et de leur autonomie.

Il est proposé par Simon Leduc

Appuyé par Gaétan Gravel

Et résolu :

QUE les membres de la Régie Intermunicipale du CSCB autorisent *Santé à cœur D'Autray Matawinie* la possibilité d'utiliser la salle multifonctionnelle pour la pratique de deux activités de *ViActive* pour une période de 16 semaines, une fois semaine, au montant de 1000\$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité

275-10-2015 6.8 JOURNÉE SPORTIVE DU 21 NOVEMBRE

ATTENDU QUE La sixième édition de la Journée du sport RBC, organisée en collaboration avec ParticipACTION, Radio-Canada et Sport Pur, sera présentée à travers le pays le **samedi 21 novembre 2015**.

ATTENDU QUE c'est une véritable célébration nationale, c'est l'occasion de l'année de souligner la capacité du sport à rassembler les gens dans leur communauté tout en contribuant à un mode de vie sain et actif.

Il est proposé par Céline Cloutier

Appuyé par Yves Morin

Et résolu :

QUE les membres de la Régie Intermunicipale du CSCB autorisent une programmation comprenant diverses activités et ce gratuit pour tous les participants.

Adoptée à l'unanimité

276-10-2015 **6.9 ACHAT – DRAPEAUX**

ATTENDU QUE la Régie Intermunicipale est partenaire auprès de plusieurs événements et celle-ci n'a aucun outil promotionnel afin de promouvoir l'image du Centre Sportif et Culturel de Brandon.

**Il est proposé par Simon Leduc
Appuyé par Gaétan Gravel
Et résolu :**

QUE les membres de la Régie Intermunicipale du CSCB autorisent l'achat de deux drapeaux au montant de 118,50\$ chaque auprès de l'entreprise **Mirabau**.

Adoptée à l'unanimité

7. CORRESPONDANCE

- santé à cœur – piscine
- Fadoq - service traiteur
- CTB-TV
- Crévale
- Municipalité de Saint-Damien
- Résolution à signer
- Adoucisseur d'eau piscine

8. VARIA

277-10-2015 **8.1 OFFRE DE SERVICE - PHOTOGRAPHE**

ATTENDU QUE la Régie Intermunicipale du CSCB souhaite développer le site web avec de nouvelles photos des plateaux sportifs.

ATTENDU QUE la directrice générale, Stéphanie Marier devait avoir deux offres de service :

GCIA – Neil Armstrong : 1100 \$ taxes en sus

Production Guy Charpentier : 1055 \$ taxes en sus

ATTENDU QUE le devis exigeait la prise de photos aériennes.

**Il est proposé par Gaétan Gravel
Appuyé par Denis Gamelin
Et résolu :**

QUE les membres de la Régie Intermunicipale du CSCB autorisent l'offre de service de GCIA au montant de 1100\$ taxes en sus.

QUE les membres de la Régie Intermunicipale du CSCB rejettent l'offre de service de l'entreprise suivante : Production Guy Charpentier, puisqu'il ne respecte pas le devis.

Adoptée à l'unanimité

278-10-2015 8.2 CERTIFICAT CADEAU – BÉNÉVOLE

ATTENDU QUE la Régie Intermunicipale du CSCB a bonifié les carnets de natation à la piscine et que nous avons eu l'aide bénévolement de Mme Joceline Fortin.

**Il est proposé par Yves Morin
Appuyé par Simon Leduc
Et résolu :**

QUE les membres de la Régie Intermunicipale du CSCB autorisent l'achat d'un certificat cadeau d'une valeur de 50\$, afin de remercier la ressource pour son implication.

Adoptée à l'unanimité

279-10-2015 8.3 CONFÉRENCE DE PRESSE – 30 ANS DU CSCB

ATTENDU QUE le Centre Sportif et Culturel de Brandon célèbre en 2015, son 30^{ième} anniversaire de service.

**Il est proposé par Céline Cloutier
Appuyé par Yves Morin
Et résolu :**

QUE les membres de la Régie Intermunicipale du CSCB autorisent la directrice générale, Stéphanie Marier à organiser une conférence de presse afin de célébrer les 30 années de service du CSCB.

QUE le budget alloué pour cet événement soit d'environ 2000\$.

Adoptée à l'unanimité

9. PÉRIODE DES QUESTIONS

280-10-2015 10. LEVÉE DE LA SÉANCE

**Il est proposé par Gaétan Gravel
Appuyé par Simon Leduc
Et résolu :**

QUE la séance ordinaire de ce 22 octobre 2015, soit et est levée à compter de 20h49.

Adoptée à l'unanimité

***Manon Rainville, présidente et Mairesse
St-Gabriel-de-Brandon***

***Stéphanie Marier, Directrice générale
et secrétaire-trésorière de la Régie***